



SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

*Jeunes,
Professionnels,
Institutions :
construire ensemble
les tremplins
de l'inclusion*

16 - 17

octobre 2023

LYON

Espace de la tête d'or



PROBLÉMATIQUE

La période de transition vers une vie adulte autonome ne cesse de s'allonger pour les jeunes en population générale. Les étapes clés qui jalonnent ce passage ne s'enchaînent plus aussi rapidement ni aussi linéairement qu'avant, sous l'effet conjugué de l'allongement des études, de la précarité de l'entrée dans l'emploi et de la difficulté d'accès au marché locatif. Ainsi, l'âge moyen de décohabitation se situe ainsi autour de 23,6 ans¹ et celui du premier emploi stable à 27 ans².

Dans le même temps, les jeunes confié-es à l'ASE doivent accéder à une vie autonome entre 18 et 21 ans, alors même qu'ils et elles disposent de moins de ressources que les autres. Tout en étant affecté-es par les inégalités liées à leur position dans l'ordre générationnel (ils et elles sont jeunes) et dans l'ordre social (ils et elles sont issues des catégories les plus populaires de notre société), les jeunes confié-es à l'ASE sont également exposé-es aux inégalités propres à la singularité de la situation de placement³.

Comme toutes les périodes de transition, la sortie du dispositif de protection de l'enfance est une phase de renforcement des fragilités antérieures et de fragilisation des constructions acquises grâce au placement. En somme, les capitaux accumulés tout au long du placement peuvent fondre de manière brutale, sous l'effet d'une sortie de parcours mal négociée. Pour ces jeunes dont le parcours de vie a souvent été marqué par les incertitudes, les ruptures et les vides de sens, incarner cette vie d'adulte dans laquelle on les projette par principe, sans réelle prise en compte de leur cheminement, de leurs besoins et de leurs aspirations, peut s'avérer inconfortable, complexe, voire impossible. Si la proportion de personnes ayant eu un parcours de placement est surreprésentée chez les jeunes SDF puis diminue progressivement avec l'âge, tout en restant très élevée, c'est bien que la sortie des dispositifs représente une période à grand risque de vulnérabilité. Et cela d'autant plus que les politiques de jeunesse en France reposent en grande partie sur la solidarité familiale.

1 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_17_protection_enfance.pdf

2 https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_09_jeunes_avenir_travail.pdf

3 Frechon I., Breugnot P. Marquet L., (2018) *La fin du parcours en protection de l'enfance. Lorsque le passé dessine l'avenir* [Actes des 7^{es} Rencontres nationales des professionnels des MECS - Paris 30 et 31 mars 2017, pp. 85-111]

Ainsi, à l'intersection d'inégalités multiples, les jeunes confiés à l'ASE n'ont pas toujours toutes les cartes en main pour trouver les voies de leur épanouissement personnel. En sortie de placement, ils cherchent à se construire une vie digne, à la hauteur de leurs aspirations et de leurs talents, tout en ayant moins de ressources qu'une grande partie des jeunes de la population générale pour y parvenir.

Pour autant, des initiatives et des expérimentations existent, qui relèvent tant des établissements et services associatifs que des institutions de l'ASE. Des réponses en termes d'inclusion, au sens des politiques sociales contemporaines, émergent. Des départements développent des politiques en direction des jeunes majeurs et de plus en plus de structures associatives innovent en s'ouvrant à des partenariats inédits.

Cependant, force est de constater que ces pratiques restent encore insuffisamment développées.

Comment permettre aux professionnels, aux cadres et aux dirigeants d'identifier les enjeux liés à l'inclusion sociale dans toute ses dimensions ? Comment penser les suites de parcours dans une logique d'intervention prenant en compte la préparation des jeunes bien avant la date prévue ou prévisible de leur départ ? Comment les professionnels et les institutions peuvent-ils s'appuyer sur les initiatives existantes, locales, privées, voire issues d'autres secteurs, pour accompagner cette sortie de placement ?

Comment s'appropriier ces initiatives qui ont toutes le mérite de concourir à renforcer le pouvoir d'agir des jeunes confiés à l'ASE et ainsi leur redonner des marges de manœuvre dans leur vie d'adulte ? Comment répondre, par des pratiques professionnelles refondées, aux besoins spécifiques des jeunes adultes, par le renforcement de l'étayage relationnel, l'effectivité dans l'accès au droit, la sécurisation matérielle et résidentielle, le développement de la confiance et de l'estime de soi, etc. ?

Les idées foisonnent et les pas concrets faits par les jeunes concernés, avec ou sans les professionnels et les institutions, sont innombrables. Encore faut-il les encourager, les accompagner, les valoriser et les faire connaître, pour mieux s'en inspirer, et créer, à partir de là et de manière systématique, un maillage solide et sécurisant pour chaque jeune sortant de l'ASE.

Telle est l'ambition de ce colloque co-organisé par un groupe de professionnels et l'association Repairs Paris, à l'invitation de l'Andesi.



OBJECTIFS

- Montrer en quoi les questions spécifiques à la sortie des jeunes placés s'inscrivent dans une problématique sociétale de la jeunesse ;
- Présenter la situation propre à l'inclusion des jeunes sortis de l'ASE, ses caractéristiques, ses échecs et surtout les ressorts de ses réussites ;
- S'inspirer des témoignages et des expérimentations de jeunes : ce qu'ils ont à nous dire !
- Faire un état des lieux des pratiques, innovations, expérimentations, mises en œuvre par l'ensemble des acteurs de la Protection de l'Enfance, visant à optimiser les chances d'inclusion ;
- S'inspirer également d'expériences hors protection de l'enfance ;
- Impulser une dynamique collective pour constituer un réseau d'acteurs engagés sur cette problématique.

Lundi 16

octobre

9 h - Accueil des participants

10 h - Ouverture

« Attentat verbal » : la parole aux jeunes

10 h 20 - Ouverture

Lucie Vacher, Vice-Présidente déléguée à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse - Métropole de Lyon

10 h 25 - Présentation des journées

Léo Mathey, Fondateur de Repairs Paris - **François Noble**, Chargé de missions Andesi

10 h 40 - Plaidoyer pour une politique de la jeunesse - Regards croisés

Camille Peugny, Sociologue, Professeur - Université Paris Saclay
Antoine Dulin, Vice-président du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, Président de la commission insertion des jeunes - Métropole de Lyon

Animation : **Anne-Solène Taillardat**, Bénévole - Repairs Paris - **Léo Mathey**, Fondateur de Repairs Paris

11 h 25 - Capsule Vidéo

Le cadre législatif décrypté par Repairs

11 h 30 - Conférence : Un passage à l'âge adulte accéléré pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance

Pierrine Robin, Maîtresse de Conférence - HDR - Lirtes - Université Paris-Est-Créteil

Échanges avec la salle

12 h 30 - 14 h 30 - Pause déjeuner

14 h 30 - 17 h 30 - Ateliers sur les initiatives qui favorisent l'inclusion des jeunes de l'ASE

> Pause à 16 h

4 Ateliers – 4 thématiques

Après la présentation d'expériences, chaque groupe aura l'opportunité de faire émerger 3 propositions qui seront présentées en plénière le lendemain matin

Atelier 1 : La participation et la Pair Aidance

Atelier 2 : L'accès au logement

Atelier 3 : Les réseaux de sociabilité

Atelier 4 : L'accès au droit

L'inscription en atelier se fait via le bulletin en page 9

18 h - Fin de la journée

18 h - Cocktail apéritif



Mardi 17

octobre

8 h 30 - Accueil des participants

9 h - 9 h 30 - Présentations

- Le Projet «B-ASE» par **Pauline de la Losa**, Responsable des pôles Médico-social, Vulnérabilités et Prévention et **Lorette Privat**, Conseillère technique – Protection de l'enfance - CNAPE
- L'Axe « accès au droit » par Repairs Paris

9 h 30 - 10 h 30 - Retour sur les ateliers

Présentation des 12 propositions issues des travaux en groupe.

10 h 30 - 11 h - Pause

11 h - 12 h 45 - Table ronde : *Suite de parcours. Ce que nous enseignent ceux qui prennent le relais*

Témoignages autour des secteurs de la santé mentale, la polyvalence de secteur, la grande exclusion, le judiciaire et le handicap.

Échanges avec la salle

12 h 45 - 14 h 30 - Pause déjeuner



14 h 30 - Capsule vidéo

Les jeunes majeurs à l'international décrypté par Repairs

14 h 35 - 15 h - Présentation : Vision et perspectives du collectif *Cause Majeur* !

15 h - 15 h 45 - Conférence : *Pour ne pas conclure - Synthèse des journées : Les conditions de sortie des jeunes de l'ASE, fondements des bonnes pratiques*

Philippe Gestin Docteur en sociologie, Juriste spécialisé en droit de l'aide et de l'action sociales, Consultant sur l'évaluation de la qualité dans les ESSMS

15 h 45 - 16 h - Clôture des journées

Serge Jentzer, Président de l'Andesi

SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

16 et 17 octobre 2023 - Lyon

Mme, M. :	
Prénom :	Date de naissance :
Nom et adresse complète de l'établissement :	
Fonction actuelle dans l'établissement :	
Téléphone professionnel :	
Courriel :	Fax :

Catégorie socio-professionnelle

- Direction
- Cadre administratif
- Chef de service
- Educateur-trice
- Autre

Secteur d'intervention

- Protection de l'enfance
- Handicap enfant
- Handicap adulte
- Insertion
- Médical - paramédical
- Autres

Merci de cocher la case correspondant à votre situation

Le choix de l'atelier est primordial pour valider votre inscription

- Atelier 1 : La participation et la Pair Aïdance
- Atelier 2 : L'accès au logement
- Atelier 3 : Les réseaux de sociabilité
- Atelier 4 : L'accès au droit

Frais de participation

Non adhérent : 450 €
Adhérents de l'ANDESI : 395 €
à jour de leur cotisation au 30 juin 2022

Je verse la somme de €

Chèque n°

Chèque à l'ordre de l'Andesi

A retourner à l'Andesi accompagné des règlements
6, rue de l'Asile Popincourt, 75011 Paris



REPAIRS PARIS



Repairs est une communauté d'entraide qui rassemble des personnes d'horizons divers mais ayant en commun d'avoir vécu une situation de placement durant leur enfance. Créée en 2015 à Paris par des jeunes tous juste sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance, *Repairs* est présent dans une dizaine de départements et rêve d'une société dans laquelle les enfants placés d'aujourd'hui seraient tous promis à devenir les adultes épanouis et émancipés de demain.

NOTRE MISSION

Nous avons créé *Repairs* afin de prendre une juste part dans la résolution des difficultés qui affectent les personnes placées devenues adultes. Avec ses énergies bénévoles et son enthousiasme, l'association offre aux personnes s'apprêtant à sortir de placement un lieu de :

- **Rencontres inspirantes**, qui donnent envie d'élargir son entourage et son réseau professionnel et permet de nouer des liens potentiellement investissables, sans durée de temps ;
- **Soutien bienveillant**, pour être orienter dans ses démarches personnelles, pour être informé.e sur ses droits et apprendre à les exercer ;
- **Engagement citoyen**, leur permettant d'exprimer et de développer leurs savoirs-faires, leurs énergies et leurs talents, en les mettant au service d'un projet associatif motivant et porteur de sens.

NOS ACTIVITES

Pour répondre à sa mission, sont proposées :

- Des permanences de soutien individuel et collectif pour les personnes ex/placées ;
- Des activités collectives à destination des adolescents et jeunes adultes placés ;
- Des actions de plaidoyer pour faire entendre les voix et les récits des personnes ex/placées.

Pour se rendre aux Journées

Lieu

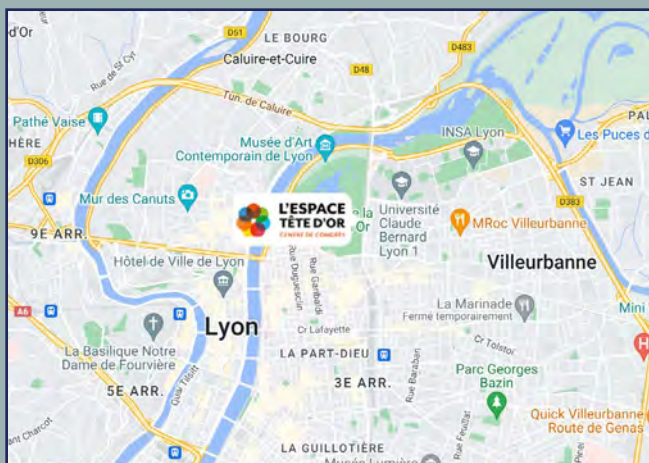
Espace De La Tête d'Or

103 bd de Stalingrad

69100 Lyon – Villeurbanne

✉ commercial@espacetetedor.com

☎ +33(0)4 78 94 69 00



Si vous êtes en situation de handicap, il est essentiel que vous preniez contact avec nous afin de trouver la solution la mieux adaptée vous permettant une participation en toute sérénité à ce colloque.

Référente handicap de l'Andesi : Isabelle CARIAT - i.cariat@andesi.asso.fr

Pour tout renseignement

Andesi

Tél. : 01 46 71 71 71

info@andesi.asso.fr

www.andesi.asso.fr

16 et 17
octobre
2023

SORTIES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

